



EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de
BEUIL
Alpes-Maritimes

Le vendredi seize juin deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, Salle du Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Maire.

Date de convocation : 09.06.2023

Etaient présents : M. Roland GIRAUD, Maire, M. Nicolas DONADEY, premier adjoint, M. Alexandre GEFFROY, deuxième adjoint, M. Christian GUILLAUME, troisième adjoint, M. Noël MAGALON, quatrième adjoint, M. François SCHULLER, conseiller municipal, conseiller municipal, M. Jean-Louis COSSA, conseiller municipal,

Absents : Mme Karine DONADEY, conseillère municipale, Mme Karel NICOLETTA, conseillère municipale, Monsieur Arnaud ROCHE, conseiller municipal, Monsieur Rodolphe BIZET, conseiller municipal

Représentés : M. Arnaud ROCHE est représenté par M. Alexandre GEFFROY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 13/06/2023, Mme Karine DONADEY est représentée par M. Christian GUILLAUME aux termes d'une procuration en date à Beuil du 14/06/2023

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Christian GUILLAUME

N°04.2023

DELIBERATION N°11 - DECISION MODIFICATIVE N°1 RELATIVE AU BUDGET COMMUNAL 2023 :

Monsieur le Maire présente la décision modificative demandée par la trésorerie et qu'il convient de prendre en compte afin de passer certaines écritures comptables :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
CHAP 022	-3 500.00 €	
TOTAL	-3 500.00	
CHAP 67 Compte 678		3 500.00 €
TOTAL		3 500.00 €

Le Conseil Municipal ouïe l'exposé du Maire valide la décision modificative demandée par la trésorerie

AR Prefecture

006-210600169-20230616-11_2023-DE
Reçu le 20/06/2023

VOTES :
Pour : 09
Contre : 0
Abstentions : 0

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à BEUIL, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,

**Délibération télétransmise
à la Préfecture des Alpes-Maritimes :**



AR Prefecture

006-210600169-20230616-11_2023-DE
Reçu le 20/06/2023